

RW/931/2023/3250/10204/11

Lot 11

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flèche surmontée d'un chiffre romain tracé à a griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	73	--
Volume grumes	11,556	m ³
Volume houppiers	2,000	m ³
Volume total	13,556	m ³
Cube moyen	158	dm ³
Circonférence moyenne	50,753	cm
Surface de coupe	10,764	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS D'ACHOUFFE - cpe 3	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Chauffage

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	11	
35	17	
Total grumes 20/40	28	0,794
45	13	
55	11	
Total grumes 40/60	24	2,416
65	11	
Total grumes 60/70	11	2,310
75	4	
85	4	
95	1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	9	3,588
195	1	
Total grumes 180/200	1	2,448
Total grumes	73	11,556
Houppiers/Taillis	-	2,000